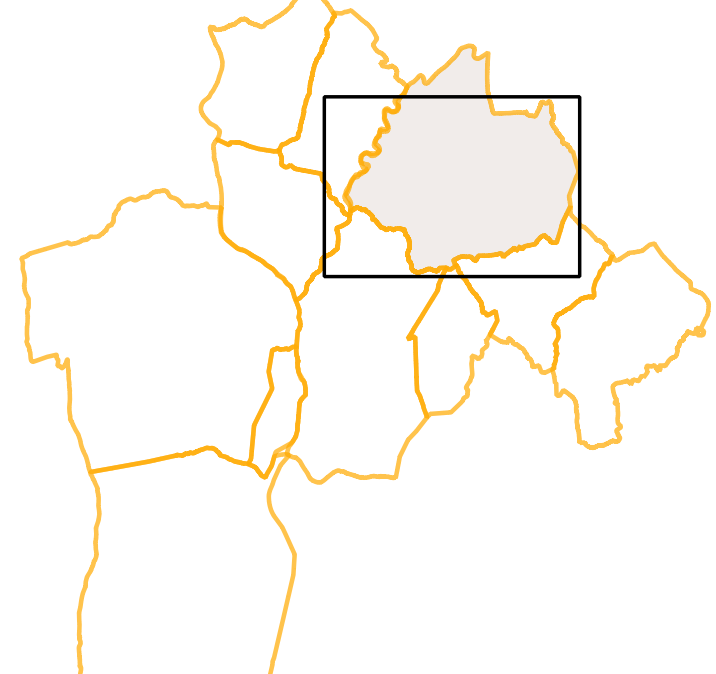


PLAN
N°3-9-a

Commune de
DESINGY



Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025, approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté de Communes Usse et Rhône

M. Paul RANNARD

Procédures	Approuvée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/11/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edition le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
Territoires
demain

Géomaticien
CICL

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
<https://voadre.data.gouv.fr/>, mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES

- UH1** Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UH1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UH3** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UE** Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
- UE** Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
- UX** Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
- UX** Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciale
- UX** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NATURELLES

- N** Zone naturelle
- Nb** Secteur à vocation de gestion des activités de canivette
- Nb** Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Nb** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif égers
- Nb** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif égers de sports et loisirs
- Nx** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Chalet d'alpage et bâtiment d'estive

ZONES NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AUH1** Secteur à urbaniser vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- 1AUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH3** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
- 1AUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 2AUH** Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
- 2AUX** Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole
- Ab** Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

Liste des emplacements réservés			
N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (m²)
ER 31	Aménagement d'un cheminement "modes doux"	Commune de Desingy	653 m²

